



Alliance for Societas
Europaea Promotion

*Alliance for societas europaea promotion
Allianz zur Förderung der Societas Europaea
Alliance pour la promotion des societas europaea*

Les entreprises européennes se mobilisent

L'ASEP est une association qui a vocation à réunir les entreprises ayant adopté le statut de « Societas europaea » ou « Société européenne » (SE) et celles qui envisagent de l'acquérir, afin de promouvoir et de développer l'utilisation de cette forme juridique au sein de l'Union européenne.

Cette action en faveur de la promotion des SE s'inscrit pleinement dans le cadre d'une politique européenne qui vise à réduire la fragmentation du marché intérieur.

L'ASEP encourage ainsi la mise en place d'un environnement réglementaire propice à la compétitivité des entreprises et à l'approfondissement du marché intérieur des biens et des services, qui constitue un tremplin pour affronter une économie mondialisée et pour générer de la croissance et de l'emploi.



Qu'est-ce qu'une Société Européenne?

Une SE est une société immatriculée dans un des Etats membres de l'Union européenne sous une forme juridique commune pour l'essentiel à tous ses Etats, régie par un règlement et une directive européennes d'octobre 2001. Elle peut exercer ses activités dans tous les Etats membres de l'Union européenne. Par le biais de ce régime juridique, la création d'une structure juridique nouvelle pour l'exercice d'une activité économique dans un autre Etat membre n'est plus nécessaire. En outre, le siège social de la SE peut être transféré dans un autre Etat membre de l'Union européenne sans création d'une nouvelle structure. Enfin la directive d'octobre 2001 fournit un cadre pour l'implication du personnel – employé le cas échéant dans plusieurs pays – à la gestion de l'entreprise. En 2017, plus de 2700 entreprises sont constituées en SE.

Pourquoi l'ASEP aujourd'hui ?

Au moment où l'Europe doit réinventer son modèle de croissance, d'innovation et d'emploi, un effort massif de convergence économique, budgétaire et fiscal doit être engagé pour redynamiser le tissu des entreprises européennes.

Ce besoin majeur a incité Thierry Breton, Président-Directeur Général d'Atos SE et ancien Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, à proposer la création d'une alliance pour la promotion des Sociétés Européennes ou « Alliance for Societas Europaea Promotion » - ASEP - aux sociétés européennes existantes et aux sociétés qui envisagent d'adopter cette forme juridique et plus généralement à celles qui souhaitent une meilleure harmonisation des politiques économiques, sociales et fiscales au niveau européen.



Les objectifs de l'ASEP

Nos ambitions

Cette association a vocation à :

- Promouvoir le statut de SE en diffusant au sein de l'Union européenne les bonnes pratiques et les recommandations à suivre pour favoriser le développement des SE.

- Développer une expertise, notamment à l'aide de comparaisons européennes, en matière de gouvernance applicable aux SE et de façon générale sur l'environnement économique favorable au développement des SE.

- Aider et accompagner les sociétés immatriculées dans un Etat membre qui envisagent leur transformation en SE.

- Organiser les échanges et débats entre ses membres en vue de l'élaboration de positions communes autour de sujets d'intérêt mutuel.

- Intervenir auprès des Etats et de l'Union européenne afin de favoriser le développement des SE et contribuer à l'instauration d'un environnement juridique et fiscal propice à leur développement.

- sensibiliser les divers acteurs associatifs, économiques, académiques, politiques et institutionnels, et plus généralement le grand public, aux spécificités du statut de SE

Nos actions

L'ASEP entend poursuivre ses objectifs au travers de séminaires, conférences, publications, campagnes de communication et notamment grâce aux actions suivantes :

- Contribution aux réflexions sur l'évolution et l'adaptation des règles applicables aux SE, par exemple en cas de consultation sur des projets législatifs et réglementaires affectant directement ou indirectement les SE.

- Valorisation, soutien et défense d'initiatives de convergence des cadres économiques, juridiques et fiscaux des entreprises opérant au sein de l'Union européenne.

- Réflexion sur les enjeux dans les domaines de la gouvernance, de la responsabilité d'entreprise, du droit et de la fiscalité.

- Coopération par tout moyen, notamment par adhésion ou par création de structures communes, avec toutes les organisations pouvant faciliter ou contribuer à la promotion des SE.

- Communication sur les initiatives et actions entreprises par l'association, ainsi que publication des conclusions des travaux de celle-ci, notamment au moyen d'un site internet ou de tout autre moyen de publication, édition ou communication.



Alliance for Societas
Europaea Promotion

Gouvernance

L'ASEP est une association internationale sans but lucratif dont le siège social est à Bruxelles.

Elle est composée d'un Conseil d'Administration, élu par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration est présidé par un Président, désigné par le Conseil.

Un Comité stratégique, dont les membres sont désignés par le Conseil d'Administration, a pour mission de formuler toute recommandation stratégique à l'attention du Conseil d'Administration et de procéder, à la demande du Conseil d'Administration, aux études et analyses opportunes.

L'ASEP envisage de disposer de bureaux européens permettant une représentation au plus près de ses membres.

Rejoignez l'ASEP pour :

- Faire avancer l'Europe des entreprises
- Améliorer votre organisation pan-européenne
- Être mieux informés
- Partager vos expériences

Trouvez davantage d'information sur le site : www.asep-european-companies.com

Contactez-nous : asep@lysios.eu

Square de Meeûs 35 B1000 – Bruxelles

*Alliance for societas europaea promotion
Allianz zur Förderung der Societas Europaea
Alliance pour la promotion des societas europaea*